

		Garantie 100	Garantie 200	Garantie 300	Garantie 400
Détail des garanties 2026					
Honoraires secteur conventionné	Adhérents signataires OPTAM ou OPTAM CO ⁽¹⁾	100 % BR	125 % BR	150 % BR	200 % BR
	Autres secteur conventionné ou non conventionné ⁽²⁾	100 % BR	100 % BR	125 % BR	150 % BR
Frais de séjour secteur conventionné ou non conventionné ⁽²⁾	Hospitalisation médicale ou chirurgicale	100 % BR	100 % BR	150 % BR	200 % BR
Forfait journalier		Frais Réels	Frais Réels	Frais Réels	Frais Réels
	En établissements hospitaliers	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité
	En établissements médicaux sociaux ou unités et centres de soins de longue durée	60 jours / an	90 jours / an	120 jours / an	150 jours / an
Chambre particulière Maxi par an	Hospitalisation ambulatoire. Plafond	20 € / jour	30 € / jour	30 € / jour	30 € / jour
	Hospitalisation secteur conventionné. Plafond	20 € / jour	30 € / jour	45 € / jour	60 € / jour
	Hospitalisation secteur non conventionné. Plafond	-	-	-	30 € / jour
	Hospitalisation ambulatoire limitée à	10 jours / an	10 jours / an	10 jours / an	10 jours / an
	Hospitalisation médicale et chirurgicale limitée à	35 jours / an	35 jours / an	35 jours / an	45 jours / an
	Maternité limitée à	12 jours / an	12 jours / an	12 jours / an	12 jours / an
Frais accompagnant si enfant - 16 ans hospitalisé	Par hospitalisation	-	40 €	60 €	80 €
Forfait légal sur actes lourds	Affectés d'un coefficient ≥ 50 ou d'un tarif de convention ≥ 120 €	Frais Réels	Frais Réels	Frais Réels	Frais Réels
Transport accepté par le RO (hors cures thermales) + participation transport non remboursé lié à une hospitalisation		100 % BR +20 € / an	100 % BR +20 € / an	100 % BR +20 € / an	100 % BR +20 € / an
Allocation naissance ou adoption ⁽³⁾	En cas d'adhésion de l'enfant au contrat dans les 60 jours	200 €	200 €	200 €	200 €
Téléconsultation médicale 24h/24 7j/7 ⁽⁶⁾		OUI	OUI	OUI	OUI
Service de Deuxième avis médical ⁽⁷⁾		OUI	OUI	OUI	OUI
Assistance sortie d'hospitalisation, vie quotidienne et protection juridique santé ⁽⁴⁾		OUI	OUI	OUI	OUI
Action sociale et prévention ⁽⁵⁾		OUI	OUI	OUI	OUI

Les prestations présentées conjuguent le remboursement du Régime Obligatoire et de Mutélios.

BR = Base de Remboursement du Régime Obligatoire - RO = Régime Obligatoire

Délais de carence 6 mois sur l'ensemble des garanties, sauf en cas de continuité de couverture avec des garanties de niveau identique. Pendant le délai de carence, seul le ticket modérateur et le forfait journalier sont versés.

Les hospitalisations résultant d'un accident ne font l'objet d'aucun délai d'attente.

Pour l'allocation naissance ou adoption, le délai de carence est de 10 mois qu'il y ait ou non continuité avec une couverture précédente. Pendant ce délai d'attente, l'allocation n'est pas versée.

(1) OPTAM et OPTAM CO : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée et Option Pratique Tarifaire Maîtrisée - Chirurgie Obstétrique. Les médecins ayant adhéré à ces options se sont engagés à limiter leurs dépassements d'honoraires. Les médecins non adhérents à ces options ne peuvent être remboursés à plus 200% de la base de remboursement de la sécurité sociale dans le cadre du contrat responsable, régime obligatoire inclus.

(2) En secteur non conventionné, la Base de Remboursement est le Tarif d'Autorité de la Sécurité Sociale.

(3) Allocation doublée en cas de naissances ou d'adoptions multiples.

(4) Garantie assurée par FILASSISTANCE INTERNATIONALE SA au capital de 4.1 millions d'euros - Siège social : 108, Bureaux de la Colline, 92210 Saint-Cloud RCS Nanterre 433 012 689 - Tél 01 47 11 24 24.

(5) Au bout de 12 mois passés dans la garantie et selon conditions de ressources, les adhérents aux garanties Actiléo Néo peuvent bénéficier des aides financières prévues dans la politique d'action sociale de la mutuelle. Dès leur adhésion, les adhérents aux garanties Actiléo Néo bénéficient des actions de Prévention organisées par la CNM Prévoyance Santé.

(6) Service délivré par PODALIRE, SAS au capital de 83 800€, dont le siège social est 10, rue de Penthièvre - 75008 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 807 414 024 et dont le nom commercial est MEDAVIZ.

(7) Service délivré par la société CARIANS, SAS au capital de 109 230€, dont le siège social est 1 Boulevard Pasteur - 75015 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le